

18 rue Raynal - 32190 Vic-Fezensac

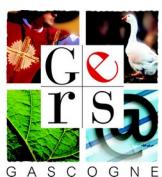
Tél. 05 81 67 01 81

SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS DE L'OSSE DE LA GÉLISE ET DE L'AUZOUÉ

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 PRÉVISIONNEL 2025



DÉPARTEMENT
DU GERS



EAU
GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE



SOMMAIRE

Introduction	4
RAPPORT D'ACTIVITE 2024	5
A – Présentation du syndicat	5
SMBV Midour-Douze	5
1-Rappel du contexte et des moyens.....	5
2-L'activité du syndicat de rivières en 2024.....	8
B – Bilan de l'activité du technicien 2024	15
1 – Description du poste de technicien pour 2024.....	15
2 – Les actions réalisées en 2024.....	15
3 – Bilan du poste de technicien et perspectives.....	17
RAPPORT D'ACTIVITE PREVISIONNEL POUR L'ANNEE 2025	18
A – Activité prévisionnelle du syndicat	18
1 – Actions prévues par le SMBV Midour-Douze.....	18
B – Répartition horaire et coûts du technicien pour 2025	19
1 – Répartition horaire	19
2 – Coût du poste de technicien pour 2025.....	20

INTRODUCTION

En 2011, 5 structures gestionnaires de cours d'eau du Nord-Ouest Gersois que sont :

- SIBV Osse - Guiroue - Auzoué
- SIAB Midour - Douze
- SIA de la Gèle
- SAB Gélise - Izaute
- SMA Izaute - Midour

ont mutualisé l'appui technique de 2 techniciens rivières dans le but de poursuivre des actions en faveur des rivières, respectueuses de la diversité biologique et de la dynamique naturelle.

Sur ce territoire comprenant un linéaire d'un peu plus de 500 kms de cours d'eau principaux, l'objectif est la mise en œuvre d'une politique de gestion globale et cohérente des cours d'eau ainsi que l'atteinte du bon état fixé par la DCE.

Pour ce faire 2 techniciens évoluent sur le territoire et bénéficient d'un appui des techniciens de la CATER du Département du Gers qui entretiennent un contact régulier, partagent leur expérience sur ce territoire et mettent à disposition leur données.

En 2018, la nouvelle compétence GEMAPI a complètement modifié la structuration des syndicats. En effet afin d'avoir des territoires d'intervention plus cohérents et une gestion des rivières par bassins versants, des fusions ont été opérées et de nouveaux Syndicats ont été constitués.

Désormais, 2 syndicats structurent le territoire du nord-ouest Gersois et partagent les mêmes locaux, à savoir :

- le Syndicat Mixte des Bassins Versants du Midour et de la Douze ;
- Le Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Osse, Gélise, Auzoué ;

Il y a un technicien pour chaque syndicat.

Le présent rapport d'activité a pour objet de faire état de l'ensemble des missions réalisées au cours de l'année 2024 au sein du **Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Osse, Gélise, Auzoué**.

LE SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANT DE L'OSSE DE LA GELISE ET DE L'AUZOU

18 rue Raynal - 32190 Vic-Fezensac

Tél. 05 81 67 01 81**1/ Rappel du contexte et des moyens du S.M.B.V Midour-Douze****1.1 / Présentation****1.1.1 / Le Syndicat**

Adresse : 18 Rue Raynal – 32190 VIC-FEZENSAC	Président de la structure : Gérard MIMALE
<u>Secrétariat :</u>	
Tél. : 05 81 67 01 81	Vice-présidents : DELLA VEDOV Jean-Luc, VERRET Etienne, LABURTHE Michel, FASOLO Robert
Fax. :	
Mail : smbvoga@gmail.com	Secrétaire : Monique DARMAGNAC (Mise à disposition)
<u>Technicien :</u>	
Tél : 05 81 67 01 81	Technicien : Benoît RAYON
Mail : sia.oga@orange.fr	
Site internet : www.sia-rivieresarmagnac.fr	

Une des conséquences de la compétence GEMAPI, devenue obligatoire aux EPCI-FP en 2018, a été la fusion des 2 structures gestionnaires de cours d'eau situées sur les bassins versants Osse Gélise et Auzoue Gersois. Ainsi le SIA Osse-Guiroue-Auzoue, le SAB Gélise-Izaute ont fusionnés au 1^{er} janvier 2018 pour donner le **Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Osse de la Gélise et de l'Auzoue**.

Budget de fonctionnement :

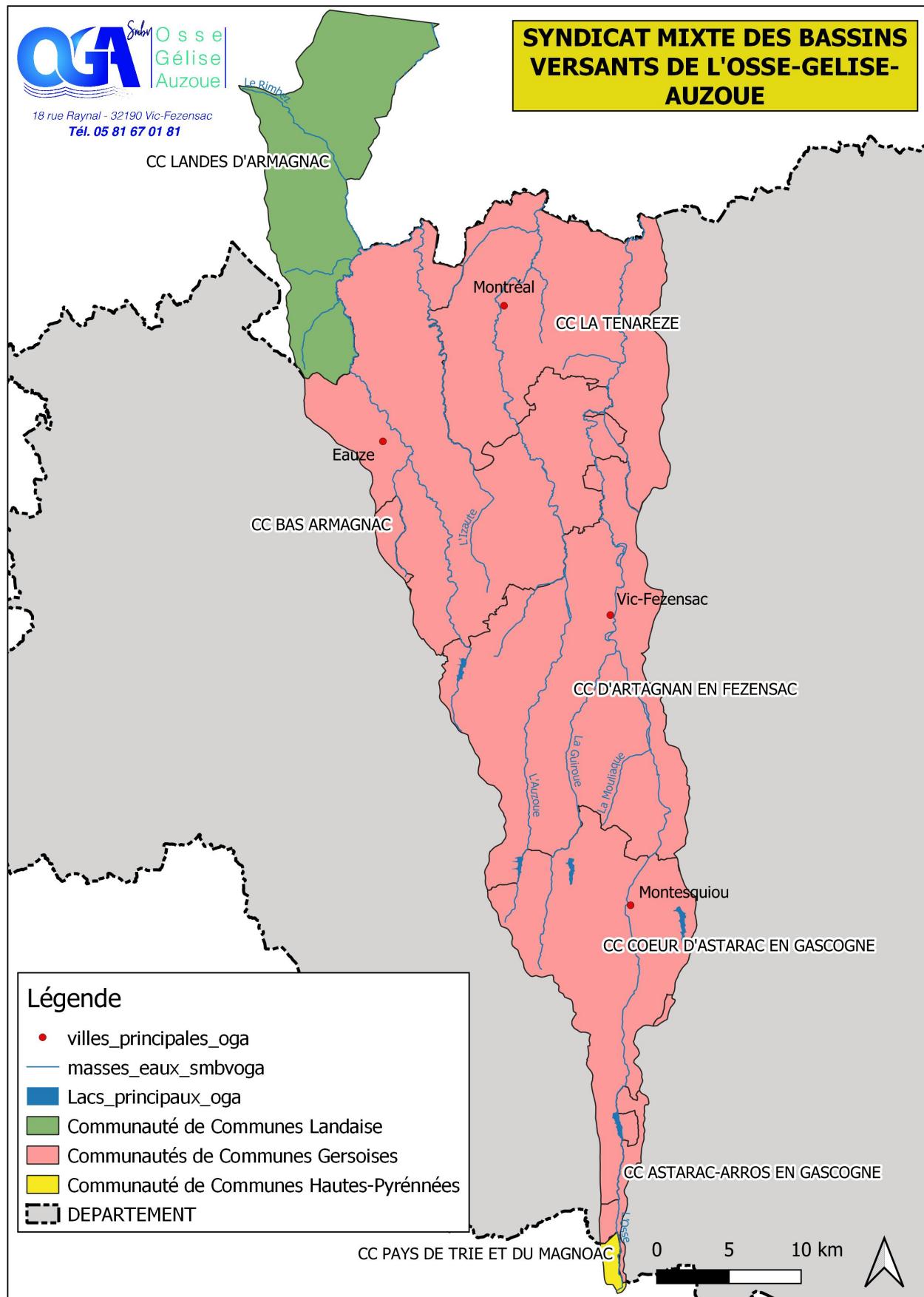
Depuis le 1^{er} janvier ce sont les EPCI-FP qui sont membres du syndicat.

Le montant des cotisations s'élève à 100 000 €.

Clef de répartition financière

Superficie BV	30%
Linéaire des berges CE Principaux	40%
<i>Sous critères (masses d'eau, TBE et Réservoir Bio</i>	<i>90%</i>
<i>Chevelu hydro</i>	<i>10%</i>
Pop 2018 Rap BV	30%

1.1.2 / La gouvernance au sein du SMBV Midour-Douze



1.1.3 / Les principaux cours d'eau du territoire du Syndicat

- L'Osse	- La Gélise
- L'Auzoue	- La Guiroue
- L'Izaute	- Le Rimbez
- La Mouliaque	- Le Sanipon
- La Baradée	

2/ L'activité du Syndicat de rivières en 2024

2.1 / Nouveau PPG

Le Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) étant arrivé à terme et ne bénéficiant plus de DIG le syndicat a décidé de lancer une étude stratégique pour son renouvellement en 2022.

Le but de l'étude est d'engager une réflexion globale à l'échelle du bassin versant afin d'élaborer un schéma pluriannuel d'aménagement et de gestion des cours d'eau qui déterminera un programme d'actions opérationnel. L'objectif étant l'atteinte du bon état hydromorphologique des masses d'eau et la prévention des inondations.

C'est le bureau d'études HYDRETUDES qui a été choisi afin de mener à bien cette mission. Cette étude est menée conjointement avec la Communauté de Communes du Pays d'Albret (47) qui est en charge de la gestion de la Gélise, de l'Osse et de l'Auzoué sur la partie Lot et Garonnais.

L'état des lieux / diagnostic a été réalisé en interne, la prestation doit permettre de :

- Définir des actions ;
- Bâtir un programme d'actions ;
- Rédiger les documents réglementaires ;

Voici le programme d'actions du futur PPG qui a été élaboré et validé :

- Décompactage et suppression des protections obsolètes sur les berges ;
- Suppression des merlons ;
- Recharge sédimentaire ;
- Diversification des écoulements ;
- Suppression / aménagement des seuils ;
- Réouverture des annexes fluviales ;
- Gestion / restauration de la ripisylve ;
- Gestion des embâcles
- Gestion des invasives
- Reconstitution des réseaux de haies

Un manque de suivi et de dialogue a amené à de nombreuses incompréhensions entre le bureau d'études et les 2 syndicats de rivières ce qui a beaucoup retardé le bon déroulement de l'étude.

Durant l'année 2024, il y a eu beaucoup de réunion et d'échanges entre le la DDT du Gers, les syndicats de rivières et le bureau d'études.

Une première version de la DIG a donc pu être envoyé à la DDT en fin d'année 2024.

2.2 Problématique Fourcès

Depuis quelques années l'Auzoué au niveau de la commune de Fourcès est fortement envasé sur plusieurs centaines de mètre. Ceci est du au seuil du Moulin de Fourcès qui provoque une retenue d'eau devant le village et dont les vannes n'ont pas été manœuvrées pendant plusieurs années. Depuis le rachat du Moulin les vannes sont de nouveau manœuvrées par les nouveaux propriétaires mais cela ne suffit pas à chasser les sédiments accumulés depuis des années.

Cet envasement créé diverses problématiques, à savoir :

- Inondations plus récurrentes du centre-ville de Fourcès ;
- Mortalité importante de poisson lors des étiages du fait d'une lame d'eau très faible.

Une bathymétrie du site réalisé en mars par le Département du Gers a mis en avant le fort envasement du site.

Bathymétrie Fourcès



Le syndicat, par la voie de ses élus, a donc décidé d'aider la commune de Fourcès à monter un projet consistant à désenvaser le site de façon à ce que la rivière retrouve un profil d'origine.

Durant l'année le syndicat à donc fait réaliser une bathymétrie du site, à consulter des entreprises susceptibles d'effectuer des travaux et à rédiger les documents réglementaires*.

*Une DIG spécifique pour Fourcès a du être réalisée.

2.3 / Appui technique

L'appui technique du syndicat a pour objectif d'aider les riverains, les entreprises ou les collectivités à définir leur projet en lien avec un cours d'eau, notamment dans la rédaction de dossiers Loi sur l'Eau et de proposer des solutions techniques.

Le technicien a répondu présent en 2024 afin d'aider les particuliers ainsi que les collectivités (communautés de communes et mairies).

2.4 / SAGE Nest et Rivières de Gascogne

Un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux est en cours d'élaboration sur le territoire de la Gascogne dont le Syndicat fait partie. En 2024, diverses réunions en lien ont été organisées auxquelles le syndicat a participé.

2.5 / Communication

Site internet

Le site internet lancé en 2013 a connu en 2021 pour la première année une baisse de fréquentation (27 000 visiteurs en 2020 – 17 000 en 2021). Baisse qui c'est poursuivi en 2022 et en 2023. En 2024, il y a eu une hausse des visites du site avec 18 764 visiteurs

Sur ce dernier on peut y retrouver beaucoup d'infos sur les rivières ainsi que les actualités des syndicats. Depuis cette année le bulletin de l'état du remplissage des lacs est également disponible.

Le site internet est un moyen de communication important pour la population qui est de ce fait un très bon relais d'information.

2.6 / Bilan du Syndicat

Depuis quelques années maintenant le syndicat fait très peu d'actions du fait d'une DIG en cours de construction qui a accusé beaucoup de retard. En principe, le nouveau programme du syndicat devrait être validé en 2025 ce qui va permettre de remettre en route une « dynamique ».

Également des problèmes internes au syndicat ont ralenti fortement les projets, en effet le technicien rivière a été arrêté quelques mois en 2024. Pour faire face à cela une technicienne a été embauchée en octobre 2024, ce qui a permis d'établir une continuité dans les projets.

En 2024, la Communauté de Communes du Pays de Trie et du Magnoac a sollicité le syndicat afin d'adhérer (Source et amont de l'Osse). Ce sont donc 2 nouvelles communes qui intègrent le syndicat à savoir Bernadets-Debat et Fontrailles ce qui porte à 78 le nombre de communes du syndicat et à 8 communautés de Communes.

B – Bilan de l'activité du technicien en 2024

1 / Description du poste de technicien pour l'année 2024

- Nom du technicien de rivières : Benoît RAYON
- M. RAYON est employé par le S.M.B.V de l'Osse-Gélise-Auzoue
- Coût horaire réel pour l'année 2024 du technicien :

Benoît RAYON : **41 610.85 € soit 208.05 €/jour (200 jrs)**

- Financement du poste :

Le poste de M. RAYON est financé en 2024 :

- par le S.M.B.V Osse/Gélise/Auzoue
- par l'Agence de l'Eau (à hauteur de 50% du coût du poste)
- par le Conseil Départemental du Gers (3000 €)

2 / Les actions réalisées en 2024

❖ Elaboration de documents techniques nécessaires, démarches administratives, financières et règlementaires...	Nombre d'heures : 300 h
❖ Relevé terrain	Nombres d'heures : 150 h
❖ Appui technique à la réalisation des travaux, effectués soit par une entreprise, soit en régie : suivi régulier du chantier, relation avec l'entreprise, encadrement et réception des travaux...	Nombre d'heures : 250 h

Nombre total d'heures : 700 heures

Suivi

❖ Actualisation annuelle du programme de travaux, visites de terrains, cartographie, propositions d'intervention au syndicat...	Nombre d'heures : 400 h
❖ Surveillance continue de points singuliers : ouvrages, sites d'accumulation des déchets flottants, instabilités de berges, plantation récentes, lieux fréquentés par le public...	Nombre d'heures : 110 h

❖ Etablissement de diagnostics précis et propositions d'interventions urgentes suite à un événement particulier : crue, destruction d'ouvrages, pollution accidentelle	Nombre d'heures : 90 h
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------

Nombre total d'heures : 600 heures

Animation et sensibilisation :

En 2024, le technicien a régulièrement rencontré les riverains, notamment lors des tranches de travaux (suivi de chantier), lors de réunions ou encore lors d'appui technique. Cela a été l'occasion de sensibiliser les riverains de la rivière.

Outre les actions d'information et de sensibilisation, le technicien a participé aux réunions organisées tout au long de l'année par les partenaires techniques et financiers.

❖ Formation et sensibilisation à la protection et à la gestion des rivières	Nombre d'heures : 100 h
❖ Participation à des formations en rapport direct avec les missions prises en compte par l'Agence	Nombre d'heures : 20 h
❖ Contacts avec les partenaires (élus du syndicat, propriétaires, riverains, administrations, usagers, personnels de l'Agence...)	Nombre d'heures : 170 h
❖ Elaboration et diffusion du rapport d'activité	Nombre d'heures : 10 h

Nombre total d'heures : 300 heures

Nombre total d'heures réalisées par le technicien en 2024 : 1600 heures

3 / Bilan du poste de technicien et perspectives

Les syndicats du Midour et de la Douze et le syndicat de l'Osse-Gélise-Auzoué partageant les mêmes bureaux techniques et étant dans une démarche identique de renouvellement de leur PPG respectif il y a eu durant l'année de nombreux échanges entre les 2 structures Pour la suite, les 2 structures vont continuer sur cette voie.

Également les échanges sont nombreux avec Albret Communauté, qui gère les parties aval Osse, Gélise, Auzoué et avec qui la construction d'un PPG commun a renforcé les interactions.

Le technicien rivière Benoît RAYON quitte le syndicat au 1^{er} janvier 2025. De ce fait la technicienne en place et qui a été recruté en octobre 2024 prendra sa place à partir du 1^{er} janvier 2025 sur toutes les missions de technicien.

RAPPORT D'ACTIVITÉ PRÉVISIONNEL POUR L'ANNÉE 2025

A - Activité prévisionnelle du syndicat

1 / Actions prévues par le S.M.B.V de l'Osse-Gélise-Auzoué en 2025

1.1 / TRAVAUX 2025

- **Retrait d'embâcles**

Suite à la validation du nouveau PPG courant 2025 il est prévu d'intervenir sur les embâcles les plus impactant en fin d'année. En effet depuis 4 ans maintenant le syndicat n'est plus intervenu.

Seuls les bois pouvant provoquer des désordres de type, accumulation de bois à proximité d'enjeu (pont, route etc...), grosses érosions sont retirées. En effet, les diverses études menées sur le territoire montrent un déficit en bois morts sur nos cours d'eau.

- **Plantations**

Il y aura des plantations réalisées à l'hiver 2025. Actuellement aucun secteur n'est défini mais durant l'année le technicien va recenser les propriétaires volontaires sur les secteurs qui ont été défini dans l'étude PPG.

1.2 / Etude hydromorphologique

La DIG étant déposée à la DDT du Gers, il y aura certainement des complétudes à apporter au dossier avant sa validation. Le technicien va donc se charger de cela

1.3 / Problématique Fourcès

La DIG étant déposée à la DDT du Gers, il y aura certainement des complétudes à apporter au dossier avant sa validation. Le technicien va donc se charger de cela. Il y aura ensuite à l'automne l'organisation des travaux et le suivi de chantier dont le technicien sera chargé.

1.3 / Appui technique

Le syndicat continuera sa mission d'appui technique aux divers projets entrepris par les riverains ou les collectivités dans la mesure où cela ne monopolise pas tout le temps prévu dans les diverses missions des techniciens.

B – Répartition horaire et coût du technicien pour 2025

1 / Répartition horaire

❖ Elaboration de documents techniques nécessaires, démarches administratives, financières et règlementaires...	Nombre d'heures : 300 h
❖ Relevé terrain	Nombres d'heures : 150 h
❖ Appui technique à la réalisation des travaux, effectués soit par une entreprise, soit en régie : suivi régulier du chantier, relation avec l'entreprise, encadrement et réception des travaux...	Nombre d'heures : 200 h

Nombre total d'heures prévues : 650 heures

- **Suivi**

❖ Actualisation annuelle du programme de travaux, visites de terrains, cartographie, propositions d'intervention au syndicat...	Nombre d'heures : 200 h
❖ Surveillance continue de points singuliers : ouvrages, sites d'accumulation des déchets flottants, instabilités de berges, plantation récentes, lieux fréquentés par le public...	Nombre d'heures : 110 h
❖ Etablissement de diagnostics précis et propositions d'interventions urgentes suite à un événement particulier : crue, destruction d'ouvrages, pollution accidentelle	Nombre d'heures : 180 h

Nombre total d'heures prévues : 490 heures

- **Animation et sensibilisation**

❖ Formation et sensibilisation à la protection et à la gestion des rivières	Nombre d'heures : 125 h
❖ Participation à des formations en rapport direct avec les missions prises en compte par l'Agence	Nombre d'heures : 75 h
❖ Contacts avec les partenaires (élus du syndicat, propriétaires, riverains, administrations, usagers, personnels de l'Agence...)	Nombre d'heures : 250 h
❖ Elaboration et diffusion du rapport d'activité	Nombre d'heures : 10 h

Nombre total d'heures prévues : 460 heures

2 / Coût du poste de technicien rivières pour 2025

Le poste de technicien est financé :

- par le S.M.B.V Osse-Gélise-Auzoué
- par l'Agence de l'Eau (50 % du coût du poste)
- par le Conseil Départemental du Gers (3 000 €)

- Coût horaire prévisionnel du technicien de rivière pour 2025

35 €/h soit 250 €/jour (200 jrs)

- Coût total du poste de technicien de rivière en 2025

Poste technicien OGA : 50 000 €